

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 49

Artikel: Lausanne, 4 décembre 1869
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 4 Décembre 1869.

L'administration du *Conteur vaudois* a reçu très souvent des demandes d'insertion d'annonces dans les colonnes de ce journal. Nous avons généralement refusé de telles demandes, et quand nous les avons accueillies (nos abonnés savent que ce n'est que fort rarement), nous ne l'avons fait qu'avec répugnance, ne voulant pas offrir à nos lecteurs une quatrième page d'annonces en lieu et place des articles qu'ils s'attendent à y trouver.

Aujourd'hui, nous croyons devoir satisfaire aux demandes formulées de divers côtés, et cela sans enlever à nos lecteurs une seule ligne du journal. A cet effet, nous joindrons chaque semaine au *Conteur* une *Feuille d'annonces*, simple ou double, suivant les besoins. Cette feuille ne sera pas détachée, mais fera corps avec le journal, de manière à rester en lecture pendant une semaine entière. L'abonné qui collectionne le *Conteur* pourra détacher cette feuille et ne conserver que le journal proprement dit.

Les conditions d'abonnement au journal n'étant pas changées, nous espérons que la sympathie avec laquelle il a toujours été accueilli, nous permettra de supporter l'augmentation de dépenses que nous nous imposons aujourd'hui, et que nos abonnés voudront bien alimenter cette nouvelle publication.

Nous ajoutons que la *Feuille d'annonces* renfermera fréquemment divers renseignements de nature à intéresser le lecteur : adresses des administrations cantonales et communales, horaires, jours d'ouvertures des musées, etc. Nous voulons promettre peu aujourd'hui dans l'espoir de tenir davantage.

Pour les conditions, voir la *Feuille d'annonces*.

La Rédaction.



Grandson.

III

L'armée du duc, évaluée par Jean de Müller à 60,000 hommes, ne comptait en définitive qu'environ 30,000 combattants, chiffre que le duc ne dépassa ni avant ni après, ni devant Neuss, ni à Morat. Sa force régulière consistait dans ses douze cents hommes d'armes à cheval suivis chacun d'un page et d'un coutilier, dans ses 4000 arquebusiers les trois quarts à cheval, deux mille piqueniers exercés à mettre le genou en terre, la pique en arrêt pour laisser pas-

ser sur leurs têtes le feu des tirailleurs postés derrière eux, les compagnies d'ordonnance composées d'Anglais, de Picards, de Flamands et de Gueldriens, les gentilshommes de la chambre et des quatre états et des 40 chambellans.

Les hommes d'armes et les ordonnances portaient cuirasse complète, une forte lance, une épée courte et large, une massue, un casque brillant, et leurs gros chevaux étaient bardés de fer. Douze cents hommes desservaient la grosse artillerie et les coulevrines (cranequiniers et coulevreniers). Ils étaient suivis d'un parc calculé pour 3 à 400 pièces et d'innombrables chariots pleins de vivres, de munitions et de trésors de toute espèce.

C'était là son armée ordinaire composée de Bourguignons, de Belges et d'Anglais, formée par lui depuis plusieurs années, habituée à tout payer comptant, à ne jamais jurer, à ne jamais jouer aux dés, rompue à tous les exercices du corps et à toutes les manœuvres des anciens et des modernes. Outre ces troupes d'élite le duc avait encore à sa solde des milliers de condottieri italiens dans lesquels il avait une confiance exagérée et dont il se réservait en général le commandement spécial. Ces bandes, qui avaient alors pour chefs les deux frères de Legnano et Troïlo, illustres capitaines, étaient composées de soldats de fortune des quatre coins de l'Italie. On les appelait généralement les Lombards. Ménagers de leur vie sur le champ de bataille, passant indifféremment d'un camp à l'autre pour de l'argent, sans religion, sans honneur, ces soldats de parade furent la première cause de la perte du duc. A Grandson ils lâchèrent le pied les premiers sans avoir aperçu les Suisses ; à Morat, ils se laissèrent jeter au lac, et à Nancy ils passèrent à l'ennemi.

Amollie par les arts et l'industrie, l'Italie ne se battait plus. La bataille la plus sanglante que les Italiens se livrèrent au 15^e siècle coûta la vie à mille hommes seulement et l'on cite un combat où trois hommes seulement succombèrent.... étouffés sous leurs cuirasses. Les Piccinino et les Sforza avaient dû leur brillante fortune à cet amollissement général, les Suisses allaient bientôt les suivre dans les plaines du Milanais et tenter de fonder à leur tour leur cuisine sur leur épée. L'artillerie était aussi nombreuse que mal servie. Les sièges de Neuss et de Grandson avaient prouvé l'incapacité des pointeurs bourguignons qui plus tard, depuis leur batterie de Corcelles, ne surent atteindre que dix Suis-